

Département de la
Charente-Maritime

VILLE DE ROYAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

Séance du Vendredi 4 Avril 1958

**Redevance pour occu-
cation du Palais des
Congrès**

L'an mil neuf cent cinquante huit, le 4 Avril, à 17 heures
le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de
ses séances sous la présidence de M. Brusset, Député Maire, d'après
convocations faites le 2 Avril 1958.

58047

Etaient présents : MM. Brusset, Sougnat, Castelnau, Barrot, Counil,
Pouget, Guillaud, Barrière, Camblong, Bourdaille, Chamboulan, Grussen-
meyer, Papeau

Représentés : M. Domecq par M. Barrot - Melle Fouché par M. Grussen-
meyer, M. Techeber par M. Barrière, - M. Gaussel par M. Brusset -
M. Rochedereux par M. Chamboulan.

M. Counil est élu Secrétaire.

Du 4 au 8 Avril, la Foire exposition se tiendra dans les jardins du Parc de Pencillon et le Palais des Congrès :

Comme l'an dernier la Commission des Finances propose de mettre les installations à la disposition des organisateurs, moyennant le versement d'une redevance de 1 million étant entendu que les frais annexes (éclairage, eau, téléphone et éventuellement chauffage), seront supportés par les organisateurs.

APPROUVE
ROCHEFORT S/MER le 29 AVRIL 1958
Le Sous-Préfet
signé: illisible

Le Conseil Municipal

Vu le rapport de la Commission des Finances
décide

- de mettre à la disposition des organisations de la Foire Exposition le Palais des Congrès et les jardins de Pencillon dans lesquels seront montés les stands métalliques
- que le Comité organisateur versera pour cette occupation une redevance de UN MILLION
- que les frais annexes (éclairage, eau, téléphone et éventuellement chauffage) seront supportés par les organisateurs.

Pour copie conforme
Mairie de Royan, le 5 mai 1958

Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,